

1ère Inscription Réinscription**PIÈCES A FOURNIR** (lors du dépôt de votre dossier d'inscription)

- Le dossier d'inscription dûment complété, **daté et signé en page 4**
- Deux photos d'identité avec votre NOM au verso
- Copie recto verso de votre carte d'identité/passeport.
  - Pour les publics de nationalité étrangère : titre de séjour en cours de validité (couvrant la durée de la formation : de octobre 2022 à septembre 2023).
- Votre CV à jour
- La copie de vos diplômes
- Pour les étudiants inscrits à l'Université de Montpellier I, copie de votre carte d'étudiant de l'année 2022/2023
- Frais d'inscription : Règlement par chèque de 300 euros (à l'ordre du AG CNAM OCCITANIE)

**Merci de remplir ce dossier en le res capitales et le plus lisiblement possible**

DIPLOME ICH VISE

- Gestionnaire transactionnaire immobilier
- Responsable d'opération immobilière (anciennement: Responsable de programme immobilier)
- Evalueur conseil en immobilier
- Aucun diplôme visé (Auditeur libre)

AUDITEUR/TRICE

**Civilité**  Madame  MonsieurNom : Prénom : Nom de jeune fille : Né(e) le :  Ville :  Code dpt :  Pays : Nationalité : Situation de handicap :  oui  nonPhoto  
d'identité**Vos coordonnées**Adresse : Code postal :  Ville : Téléphone domicile :  Téléphone portable : E-mail personnel (obligatoire) : E-mail professionnel (facultatif) : Accord pour envoi de sms et mail : oui  non *En aucun cas vos coordonnées ne seront transmises à des organismes tiers***Comment avez-vous connu l'ICH-CNAM ?**

- Internet  Relations  Réseaux sociaux  Affiche  Votre entreprise  Pub (radio, TV, presse...)
- Organisme conseil  Autre

Précisez : **Association du réseau des étudiants et des diplômés de l'ICH : ICH CNAM ALUMNI***(Groupe régional : ICH Club Alumni Montpellier)*

L'ICH Cnam Alumni a pour rôle de représenter et d'animer un réseau de près de 40 000 alumni dont près de 9 000 diplômés ainsi que 2 000 élèves en cursus, répartis dans les 16 centres ICH Cnam.

*L'objectif ? Représenter une communauté reconnue de professionnels de l'industrie immobilière, dans chaque région où est implanté un centre ICH Cnam, au niveau national et international.***J'autorise l'ICH de Montpellier à communiquer mes coordonnées à l'Association ICH CNAM ALUMNI afin de me permettre de rejoindre le réseau :**  oui  nonPour plus de renseignements, visitez le site web de l'association à l'adresse : <https://ich-cnam-alumni.org>

Diplôme de niveau le plus élevé dans l'**enseignement secondaire obtenu en France** :

- Aucun diplôme français     CAP, BEP, BEPC     CFPA 1er degré     Brevet professionnel     Bac pro.  
 Autre diplôme homologué inférieur au Bac     Bac général     Bac tech.     ESEU (A ou B) ou DAEU  
 Année d'obtention : \_\_\_\_\_ Spécialité : \_\_\_\_\_

Diplôme de niveau le plus élevé dans l'**enseignement supérieur obtenu en France** :

- CFPA 2e degré     DEUG, DEUST     BTS     DUT  
 Licence     Maîtrise - Master 1     DEA, DESS, Master 2 (professionnel ou recherche)  
 Doctorat     Diplôme d'ingénieur.e     École supérieure de commerce  
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +3     Autre diplôme homologué de niveau Bac +4  
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +5 ou plus     Autre diplôme homologué de niveau Bac +2  
 Année d'obtention : \_\_\_\_\_ Spécialité : \_\_\_\_\_

Diplôme(s) obtenu(s) **à l'étranger** :

- Bac ou diplôme de même niveau     Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+2  
 Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+3     Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+4  
 Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+5 ou +    Spécialité : \_\_\_\_\_

Indiquez votre n° INE (Identifiant National de l'Étudiant): \_\_\_\_\_

**Indiquez votre statut actuel**

- Demandeur·euse d'emploi indemnisé     Demandeur·euse d'emploi non indemnisé  
 Inscrit·e à Pôle Emploi :     oui     non  
 Êtes-vous adhérent·e de l'AG2R la Mondiale ? (financement possible)     oui     non  
 Étudiant·e (*Indiquer le nom de votre établissement*) : \_\_\_\_\_  
 Salarié·e  
 Autre (*préciser*) : \_\_\_\_\_

Année d'entrée dans la vie professionnelle : \_\_\_\_\_

- Quelle est la durée totale de votre expérience professionnelle ?     Sans expérience     < 1 an  
 entre 1 et 2 ans     entre 2 et 3 ans     entre 3 et 5 ans     entre 5 et 10 ans     > 10 ans

**Uniquement pour les salariés :**

Quelle est l'intitulé de la fonction que vous occupez ? \_\_\_\_\_

Quel est le temps de travail mensuel de votre emploi ?

- Temps complet     Temps partiel : mi-temps ou +     Moins d'un mi-temps

Statut de l'emploi :

- CDI ou Titulaire de la fonction publique     CDD ou intérim     Apprenti sous contrat     Autre  
 Emploi aidé (Contrat emploi solidarité, de professionnalisation, etc.)  
 Profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise

*(le cas échéant)*

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Code APE (4 chiffres + 1 lettre) : \_\_\_\_\_

Code SIRET (14 chiffres) : \_\_\_\_\_

Secteur :     Privé     Public

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Taille :     1 à 9 salarié·e-s     10 à 49 salarié·e-s     50 à 499 salarié·e-s     500 à 999 salarié·e-s  
 1 000 salarié·e-s et plus

Appartient à un groupe :     oui     non

Taille du groupe :     1 à 9     10 à 49     50 à 499     500 à 999     1 000 et plus

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

SECTION	<input type="checkbox"/> Gestionnaire transactionnaire immobilier : ● <input type="checkbox"/> Responsable d'opération immobilière : ● <input type="checkbox"/> Évaluateur conseil en immobilier : ●		INSCRIPTION	U.E. OBTENUES	U.E. TENTÉES
			veuillez cocher les cases correspondantes aux symboles de la section choisie	(préciser l'année)	(mais non réussies—préciser l'année)
DRM001 : Initiation aux études juridiques—8ects		●			
DRM002 : Droit de la propriété immobilière —8ects		●			
DRM140 : Fiscalité immobilière générale —3ects		●			
DRM141 : Fiscalité de l'opération immobilière—3ects		●			
DRM113 : Contrats de vente d'immeubles—6ects		●			
DRM106 : Copropriété et ensembles immobiliers—6ects		●			
DRM116 : Comptabilité immobilière—6ects		●			
DRM120 : Gestion d'actifs immobiliers—3ects		●			
DRM133 : Baux d'habitation —3ects		●			
DRM134 : Baux commerciaux—3ects		●			
DRM121 : Statut et déontologie des professions immobilières—3ects		●			
DRM108 : Economie immobilière —6ects		●			
DRM101 : Droit de l'urbanisme et de l'aménagement—6ects		●			
DRM131 : Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre—3ects		●			
DRM132 : Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre—3ects		●			
DRM115 : Responsabilité et assurance des constructeurs —6ects		●			
DRM129 : Financement immobilier privé—3ects		●			
DRM112 : Estimation des immeubles —6ects		●			
DRM138 : Introduction à la technologie des bâtiments —3ects		●			
DRM139 : Introduction à la pathologie des bâtiments —3ects		●			
DRM123 : Expertise judiciaire immobilière—3ects		●			
DRM104 : Droit de la promotion et des sociétés immobilières —6ects		●			
DRM119 : Droit immobilier de l'environnement—6ects		●			
DRM110 : Droit du logement social —6ects		●			
DRM137 : Techniques de négociation immobilière —3ects		●			
Unité d'Activité (UA)					

**Modalité d'inscription :**

- Inscription à titre individuel  
 Forfait étudiant (pour les étudiants inscrits à l'Université de Montpellier, fournir une copie de la carte étudiant 2022/2023)  
 Inscription prise en charge :
- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Par l'employeur<br><input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ | <input type="checkbox"/> Dans le cadre d'une aide à la formation :<br><input type="checkbox"/> Contrat professionnalisation<br><input type="checkbox"/> CPF PTP<br><input type="checkbox"/> AG2R la Mondiale<br><input type="checkbox"/> CPF<br><input type="checkbox"/> AIF—Pôle Emploi |
|---|--|

Sommes versées	Modalités	Date
€		
€		
€		

Carte ICH remise le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours, à partir de la date de signature.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) est un organisme public d'enseignement supérieur, régi par le décret 88-413 du 22 avril 1988. C'est un centre d'enseignement public conforme au décret 89-108 du 20 février 1989. Il a pour vocation de mettre en œuvre, au profit des publics, les formations professionnelles continues du CNAM. Le CNAM est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les élèves du CNAM se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progresser au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élevation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du CNAM, l'élève s'engage à respecter les autres adultes, professeurs, élèves et personnels de l'établissement.

### STATUT D'AUDITEUR-RICE

La qualité d'auditeur-riche est conférée pour tout adulte inscrit au Cnam. Une carte d'auditeur-riche lui est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Cette carte, ainsi que l'inscription au Cnam, ne délivrent pas le statut étudiant.

### MODIFICATION DES COORDONNÉES PERSONNELLES

L'auditeur-riche transmet à son centre d'enseignement de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'auditeur-riche dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.

### FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 300 euros. Pour chaque enseignement de l'ICH—CNAM Occitanie, trois modalités d'inscription sont proposées :

- inscription à titre individuel
- forfait étudiant
- inscription prise en charge (organisme tiers/alternance)

Il est formellement interdit à un auditeur-riche bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou tout autre organisme.

Il appartient à l'auditeur-riche de définir les conditions de prise en charge du financement des différentes unités d'enseignement qu'il-elle aura choisies, notamment par la prise en charge financière d'un organisme tiers.

À compter de la date de signature du présent contrat, l'auditeur-riche a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il-elle en informe l'ICH—CNAM Occitanie par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'auditeur-riche.

**En cas d'annulation d'une inscription avant le 1er Octobre 2022, les frais de dossier de 75 € seront déduits du remboursement. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon ou d'annulation d'inscription.**

Les frais d'inscription peuvent être remboursés à la demande si l'une de ces deux conditions sont remplies :

- L'auditeur signe un contrat d'alternance avant le 30 novembre 2021.
- L'auditeur se voit octroyer une prise en charge financière par un organisme tiers validée avant le 30 novembre 2021.

### PRESENCE ET ASSIDUITÉ AUX COURS

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue obligatoire de votre part aux cours et TD. L'organisme financeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscription en charge si l'assiduité est insuffisante. L'auditeur-riche devra alors s'acquitter du montant dû restant. L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence.

Quand la formation est financée par un tiers, l'auditeur-riche s'engage :

- à signer les feuilles d'émargement, sous peine de s'acquitter du coût de la formation au prorata des heures non émargées,
- en cas d'absences non justifiées, à s'acquitter du coût de la formation au prorata des heures non émargées et non payées par l'employeur ou un organisme tiers.

En cas d'abandon de la formation par l'auditeur-riche pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et la totalité des sommes reste due. L'auditeur-riche peut être empêché-e de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

NB : votre assiduité peut être communiqué sur demande au financeur de votre formation (employeur, OPCA...).

### IMPAYÉS

En cas d'impayés ou d'incidents de paiement, des frais de gestion supplémentaires peuvent être facturés par le CNAM en Occitanie.

Aucun document (attestation, diplôme...) ne sera délivré en cas d'irrégularité de règlement de la formation. Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande Instance de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.

### MODALITÉS D'EXAMEN

Les aptitudes et connaissances sont évaluées par une épreuve écrite de 3 heures pour chaque Unité d'Enseignement.

Sont reçus les élèves ayant obtenu une moyenne de 10 sur 20.

Les convocations à ces examens sont adressées par courrier électronique aux auditeurs-riche et également via le calendrier des examens disponible dans l'ENT. Le jour de l'examen, l'auditeur-riche doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur-riche ne peut faire office de justificatif d'identité.

A l'issue de la formation, en cas de réussite aux examens, des attestations de réussite seront délivrées au stagiaire.

### ASSISTANCE

Pour toutes questions administratives et techniques, l'auditeur-riche s'adresse au service scolarité du centre Cnam en Occitanie. Les questions d'ordre pédagogique sont à adresser aux enseignant-es, via la messagerie de l'ENT ou lors des séquences de face-à-face.

### OBTENTION DU DIPLÔME

Pour obtenir le diplôme de l'ICH—CNAM Occitanie, deux conditions sont requises : • avoir acquis toutes les unités d'enseignement qui le composent et/ou obtenu des dispenses, • répondre aux exigences d'expérience professionnelle en durée et en qualité attendues (UA). Pour instruire sa demande de diplôme, l'auditeur-riche devra se rapprocher de son centre d'inscription.

### ENGAGEMENTS DE L'AUDITEUR-RICHE

L'auditeur-riche reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent contrat, des contenus et objectifs des formations, par les documents d'information mis à sa disposition par le CNAM Occitanie. Il déclare également avoir pris connaissance et se conformer au règlement intérieur. Par ailleurs, l'auditeur-riche s'engage à répondre aux différentes enquêtes ou questionnaires que le CNAM Occitanie lui adressera, dans un but qualitatif de suivi de ses publics. L'auditeur-riche reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

### DISPENSE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE :

J'atteste avoir pris connaissance que l'ICH de Montpellier peut prévoir au cours de l'année universitaire et de manière ponctuelle, voire récurrente, la dispense de certains cours en distanciel et que je devrai, à ce titre, disposer d'un ordinateur permettant de mettre la caméra et le microphone en marche dans le but d'interagir avec l'intervenant.

Fait à : \_\_\_\_\_  
 Le : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_

Signature de l'auditeur-riche précédée de la mention « **Bon pour adhésion** »

\_\_\_\_\_

En application du **Règlement Général sur la Protec on des Données (RGPD)**, entré en application le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles collectées et traitées par le Cnam. Votre accès à l'Espace Numérique de Formation du Cnam (ENF) induit l'enregistrement de différentes données personnelles (nom, prénom, date de naissance, email personnel...), nécessaire au fonctionnement du portail ENF ainsi qu'aux différents outils liés à l'ENF vers lesquels ces données sont potentiellement exportées. Vous pouvez consulter vos données personnelles liées à l'ENF à cette adresse : <https://lecnam.net/> affichage informations. Vous pouvez également obtenir la rectification de vos données personnelles ou exercer votre droit d'opposition pour un motif légitime et impérieux. Vous pouvez exercer ce droit en contactant votre centre Cnam. Les coordonnées de votre centre figurent sous la page "Mon compte".

#### Données personnelles collectées

Le Cnam ne collecte et ne traite que les données strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public et relevant de l'autorité publique dont il est investi.

#### Finalités de la collecte

Les données collectées sont traitées exclusivement pour permettre votre inscription, le suivi de vos formations, la délivrance de vos diplômes, certifications et attestations de réussite et, à des fins statistiques et de suivi de la qualité, qui peuvent engendrer l'envoi des enquêtes ponctuelles de satisfaction. Les données personnelles collectées ne font l'objet d'aucun traitement à finalité commerciale de quelque que sorte que ce soit.

#### Des nataires des données

Les données personnelles collectées ne sont communiquées qu'à des destinataires habilités et déterminés du personnel du Cnam, soumis à une obligation de discrétion professionnelle et au secret professionnel dans l'exercice de leurs fonctions.

#### Conservation des données

Les données personnelles collectées ne sont conservées que pour la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

#### Hébergement des données

Les données personnelles liées au portail ENF et aux plateformes de formation Moodle sont hébergées en France dans les locaux du Cnam.

#### Sécurité des données

Le Cnam assure la protection et la sécurité de vos données personnelles stockées sous le portail ENF et les plateformes de formation Moodle grâce à des systèmes et des moyens physiques et/ou logistiques telles que des mesures de sécurité physique pour le contrôle d'accès aux infrastructures sur lesquelles sont stockées les données personnelles, ou des procédés d'identification forts des administrateurs habilités du personnel du Cnam (politique stricte de gestion et de sécurité des mots de passe).